# Directive générales

**BOURSE ROGER S. SMITH CAMPUS SAINT-JEAN[[1]](#footnote-1)**

**(Bourses de recherche pour les étudiants des programmes de premier cycle en Arts et en Éducation)**

Le Campus Saint-Jean offre un maximum de quatre bourses d’été, d’une valeur de **5 000 $** chacune. Ces bourses sont décernées aux étudiants ayant un niveau de scolarité satisfaisant entrant dans la deuxième, troisième ou quatrième année d'études de premier cycle à la faculté Saint Jean.

Cette bourse vise à cultiver et à soutenir des partenariats de recherche entre des étudiants de premier cycle et des membres du corps professoral.

Elle a pour but de susciter l’intérêt des étudiants à l’égard de la recherche dans le domaine des sciences sociales et humaines et les encourager à entreprendre des études supérieures et à poursuivre une carrière en recherche. Le financement provient conjointement de la Faculté Saint-Jean et du bureau du vice-président de la recherche et l’innovation de l’Université de l’Alberta.   
  
La durée des activités de recherche est de 15 semaines de mai à août.

**Critères d’admissibilité**Sont admissibles :

* Les étudiants présentement au B.A. ou au B.Éd. à la Faculté Saint-Jean, et qui seront inscrits en septembre de l’année suivante.
* Les candidats doivent avoir un *GPA* **d’au moins 3.0 de moyenne cumulative** pour tous les cours et pouvoir travailler légalement en Alberta.
* Cette bourse n’est octroyée qu’une seule fois ; les étudiants qui l’ont déjà eu par le passé, ne sont plus admissibles.

**Critères d’exclusion**

* Les étudiants qui obtiendront un diplôme dans l’année courante ou qui comptent transférer dans une autre faculté ne sont pas admissibles.
* Les étudiants en science ne sont pas admissibles pour cette bourse.

**Présentation d’une demande**

La présentation demeure la responsabilité de l’étudiant.   
L’étudiant doit entrer en communication avec un professeur au campus qui pourrait le superviser afin de développer son projet de recherche.

C’est la responsabilité de l’étudiant de trouver un professeur superviseur.

L’étudiant doit compléter et présenter le formulaire ci-joint ainsi qu’une copie de son curriculum vitæ et de son plus récent relevé de notes (officiel ou non) à son superviseur.   
  
Le professeur doit compléter et signer le formulaire à l’endroit approprié, acceptant ainsi de superviser l’étudiant pendant l’été.   
  
**Critères de sélection :**

Les critères de sélection incluent :

* La compréhension du domaine de recherche par l’étudiant,
* L’apprentissage anticipé du thème étudié et des méthodes de recherche, et
* La moyenne (GPA de 3.00 minimum) de l’étudiant.

**Date limite** **:** **29 MARS (Si cette date tombe un jour férié ou la fin de semaine, les demandes seront acceptées le jour ouvrable suivant).**

L’étudiant doit soumettre sa demande en un seul document PDF au superviseur avant le **22 mars**. Par la suite, le superviseur soumet la demande finale par voie électronique au courriel CSJ Recherche [csjrecherche@ualberta.ca](mailto:csjrecherche@ualberta.ca) au plus tard **le 29 mars.**

**Octroi :**

Les demandes seront évaluées par le comité de la recherche. Les résultats seront annoncés à la fin du mois d’**avril**. Les étudiants et superviseurs recevront une notification des résultats.

**Un rapport** (maximum de 2 pages) en version électronique, devra être soumis au superviseur et au Bureau de la recherche au courriel CSJ Recherche [csjrecherche@ualberta.ca](mailto:csjrecherche@ualberta.ca) au plus tard le 14 septembre. Dans le cas où cette date est une fin de semaine ou un jour férié, la limite est établie au jour ouvrable suivant.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la coordinatrice du bureau de la recherche, au courriel : [csjrecherche@ualberta.ca](mailto:csjrecherche@ualberta.ca).

1. Le masculin est utilisé afin d'alléger le texte [↑](#footnote-ref-1)